

# Le "115" reste la principale référence du plan hivernal

Depuis le 15 novembre, la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales a déclenché le plan hivernal. Les crédits alloués sont en hausse. Les derniers chiffres révèlent une population de sans-abri de plus en plus jeune.

Pour accompagner au mieux les sans-abri, l'Etat met en place chaque année un plan hivernal qui s'échelonne sur trois niveaux. Ceux-ci rentrent en vigueur en fonction de la baisse des températures. Dans l'Aude, le niveau 1 a été activé depuis le 15 novembre et sera maintenu jusqu'au 15 avril. Cette année, si le département a vu augmenter ses moyens financiers pour étoffer son dispositif d'accueil et d'hébergement, le "115", accessible 24 h / 24, reste la référence en la matière.

## Le "115" un numéro d'accueil et d'alerte

Si le plan hivernal, coordonné par la DDASS, Direction départementale des affaires sociales et sanitaires, devait se résumer en un numéro, ce serait le "115". En effet, bien que ce numéro de téléphone soit disponible, toute l'année, il prend une importance capitale avec l'arrivée de l'hiver. Gratuit, le "115" permet d'être mis en relation avec un service d'accueil et d'orientation en direction des sans-abri.

Un point que le préfet de l'Aude, Jean-Claude Bastion, a tenu à souligner expressément : "Même si l'on est dans le Sud, l'hiver nous avons besoin, comme partout en France, d'un dispositif performant afin de venir en aide aux personnes sans abris. Le 115 est un numéro important qui fait parti de ce dispositif. Certes, il s'adresse aux sans-abri, mais également à ceux qui se tiennent au chaud et qui, par le biais de ce numéro peuvent indiquer la présence d'une personne en difficulté". Il est vrai qu'en général les sans-abri préfèrent rester isoler.

En outre, le préfet a tenu à rendre hommage à tous les bénévoles des différentes associations qui ont le mérite de travailler en faveur des plus nécessiteux. Et pour ce faire, l'Etat a augmenté à raison de 30 % les moyens financiers de l'Aude.

## La population des sans-abri rajeunie

Pour cet hiver, la DDASS a donc obtenu des crédits supplémentaires. Représentant 271 000 € l'an passé, le budget atteint cette année la somme de 350 000 €. Une augmentation qui a, entre autre, permis la création de 10 nouvelles places de CHRS (Centre d'hébergement et de réinsertion sociale) en plus des 73 places que compte le département, lesquelles sont gérées par l'Association départementale d'aide aux femmes et aux familles (ADAFF) et par l'association Aude urgence accueil (AUA). Les 10 nouvelles places ont été attribuées à l'association Albatros pour accueillir un public de jeunes de 18 à 25 ans sortant de prison ou ayant eu des démêlés avec la justice. Une action sûrement mise en place après le constat de l'hiver dernier, où les chiffres ont révélé un rajeunissement de la population prise en charge durant la période hivernale. A côté de cela, le FJT de Carcassonne (Fédération audoise des œuvres laïques) possède en permanence trois places réservées pour l'urgence et des dispositifs d'accueil de jour sont ouverts sur Carcassonne et Narbonne. Par ailleurs, différentes associations à l'instar de la Croix-Rouge assurent des maraudes ou apportent une aide alimentaire et vestimen-



Grâce au travail des différentes associations, les sans-abri ont de quoi se restaurer pendant l'hiver. Concernant les hébergements, les bénévoles ont souvent du mal à leur faire entendre raison.

taire pendant l'hiver. Malgré la mise en place de tout ce dispositif, émanant aussi bien de l'Etat que des associations de bénévoles, l'argent manque continuellement. En effet, sont autorisés, mais non financés, 25 places de CHRS pour l'ADAFF et 32 places pour AUA. De plus, l'Aude reste déficitaire concernant le taux en équipement qui est de 0,39 places pour 1 000 habitants

de 20 à 59 ans alors que dans la région il est à hauteur de 0,70 et sur le plan national il atteint 0,94.

## Six jours de niveau 3 l'hiver dernier

Après le niveau 1 vient inéluctablement le niveau 2, dit de "grand froid". Déclenché en fonction des indices climatiques et de façon anticipée, le niveau 2 correspond à une situation météorologique aggravée sur plusieurs jours : températures négatives le jour et températures comprises entre -5° et -10° la nuit. Dans ce cas, les capacités d'hébergements sont renforcées par le biais des Maisons de l'Amitié du département. Le niveau 3 de "froid extrême", relève une situation de crise grave où sont mis en place des différents plans d'urgence et de sécurité civile. Le centre hospitalier de Castelnaudary serait alors capable de fournir un local de 100 m<sup>2</sup>. L'hiver dernier, le niveau 3 a été déclenché six jours. Aux vues des températures qui sont en dessous des normales saisonnières, la vigilance reste plus que jamais de mise.

## Les chiffres de 2004-2005

Les Maisons de l'amitié du département sont situées à Carcassonne, Narbonne, Limoux et Castelnaudary :

- ▶ 5 559 nuitées réalisées.
  - ▶ 112 % de taux de remplissage.
  - ▶ 6 465 repas servis (en période hivernale).
  - ▶ 437 personnes accueillies dont 409 hommes, 24 femmes, 4 enfants.
  - ▶ 92 jeunes de 18 à 25 ans.
- A noter que seule la Maison de l'amitié de Castelnaudary est en mesure d'accueillir des femmes et des couples, compte tenu de la disposition des lieux. L'an dernier, toutes les capacités d'accueil ont été utilisées à plein régime à raison de 200 hébergements par semaine en niveau 1, et au delà lorsque les niveaux 2 et 3 ont été déclenchés.

G. F.



Anne Sadoulet, la nouvelle directrice de la DDASS, aux côtés de Jean-Claude Bastion, préfet de l'Aude. Photos Claude Boyer